



ACCUEIL DE  
**JOUR/NUIT**  
MARSEILLE



# Rapport d'activité **2023**

« L'Accueil De Jour a évolué...  
place à l'Accueil De Jour et Nuit »



# Édito

## ***Besoins en santé mentale et prévention du suicide pour les personnes sans domicile***

2023 a été riche : ouverture de l'accueil de jour femmes et enfants, création du pôle hébergement-logement, fréquentation très importante de nos accueils de jour, croissance de l'organisation à plus de 50 salariés, évolution des statuts et de la dénomination sociale de l'association, élaboration du projet associatif, ... Ce rapport d'activité en rend compte avec le plus de précision possible.

Toutefois, dans cette introduction, nous souhaitons mettre en avant une des valeurs qui fondent notre projet, celle de « porter une attention particulière à la souffrance psychique et à la santé des personnes ».

Il est nécessaire de le rappeler. Tout le monde a une santé, et donc, tout le monde a aussi une santé mentale. C'est un fait : celle des personnes que nous accueillons et accompagnons est très altérée. Nous le constatons quotidiennement. Dans un ouvrage classique de la littérature spécialisée de notre secteur, Patrick Declerck (*Les naufragés, avec les clochards de Paris*) témoigne que la majorité des personnes vivant à la rue, souffrent de pathologies psychiatriques. Celles-ci sont le plus souvent, tout à la fois cause et conséquence, de l'exclusion et de la vie « à la rue » et « tournent ainsi » en cercle vicieux.

Nous renvoyons, d'ores et déjà, le lecteur de ce présent rapport d'activité aux propos de deux femmes qui ont accepté de témoigner de ce que leur apportait, notamment, l'accompagnement prodigué par notre psychologue (p 19). En effet, depuis octobre 2022, dans le cadre de la mesure N°9 des Assises de la santé mentale, notre association dispose d'un 0,6 ETP de psychologue. Ce qui représente une avancée dans nos prestations.

En France, il y a environ 200 000 tentatives de suicide et 9 000 morts par an par suicide. Une personne se suicide car elle présente des difficultés psychiques qui nécessitent des soins. Les facteurs aggravant sont en particulier l'isolement affectif et la précarité (caractéristiques spécifiques de notre public). Les gens qui vivent à la rue sont donc à plus grand risque suicidaire. Ils doivent attirer notre attention car il est fréquent de banaliser leurs souffrances. Cette tendance peut s'interpréter comme une réaction, plus ou moins consciente, d'éviter de se confronter à leurs difficultés. Or, et pour s'en rendre compte, il suffit de venir dans nos accueils de jour aux heures d'affluence. Les personnes qu'on y rencontre nécessitent notre soutien inconditionnel afin de les accueillir dans un monde « encore humain », un monde de relations, un monde du (prendre) soin. L'extrême précarité et la vie à la rue n'empêchent pas les personnes de questionner profondément le sens de leur vie. Pour le plus grand nombre d'entre-elles, et compte tenu de leur dénuement, il est donc facile d'imaginer à quel point cette réflexion peut les faire souffrir psychologiquement. Elles interrogent aussi notre société sur la place que nous leur accordons, sur l'horizon d'espérance que nous leur proposons collectivement.

En 2023, nos deux accueils de jour et « notre 0,6 ETP de psychologue » ont accueilli environ 7600 personnes nécessitant, pour un nombre important d'entre elles, un accompagnement expert concernant la prévention du suicide. Cela va de soi : c'est très largement insuffisant pour être à leur côté, ne pas les lâcher mais au contraire leur dire « que nous sommes là pour elles, pour les soutenir et les accueillir dans notre monde commun ».

Jean-Louis **Cordes** Président  
Jean-David **Escanes** Directeur

# 1. Fonctionnement

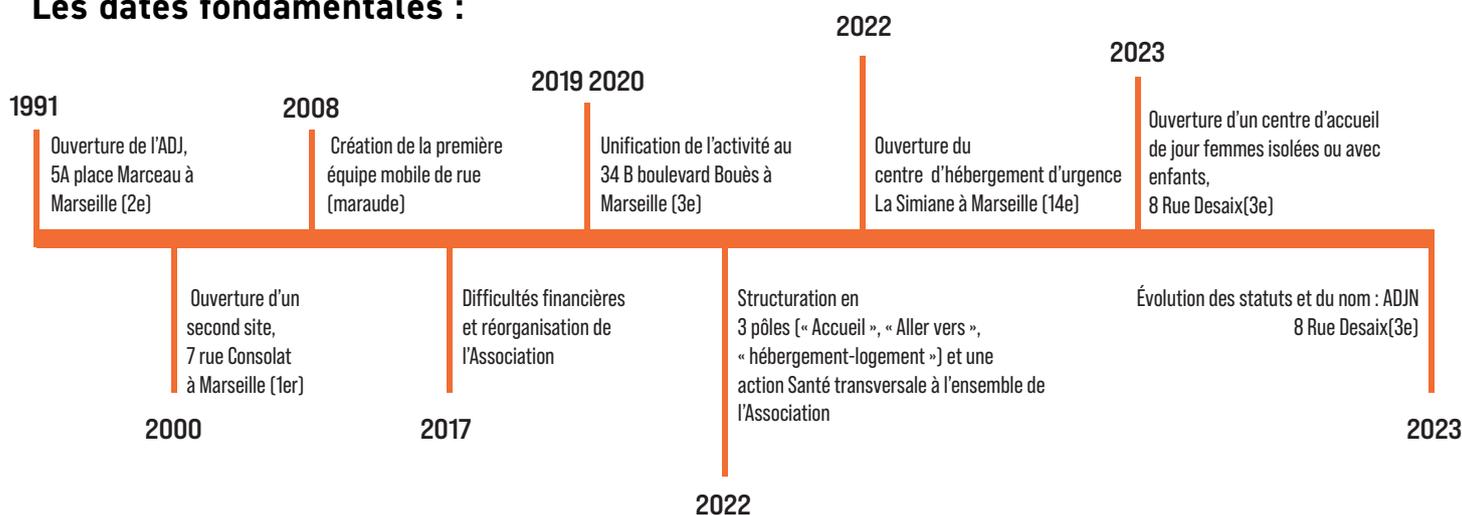
## 1.1 Qui sommes-nous ?

En 1991, préoccupées par l'absence à Marseille d'un lieu ouvert en journée pouvant accueillir les personnes sans domicile fixe, douze associations et des personnes engagées, pour la plupart des médecins, décident de créer un accueil de jour et fondent l'Association « Accueil de Jour » (ADJ). Son Président actuel, Monsieur Jean-Louis Cordesse, faisait partie des membres fondateurs.

En 2023, en raison du développement de l'association avec, pour la première fois de son histoire, des activités d'hébergement, les statuts et la dénomination de l'ADJ ont évolué : l'Accueil De Jour est devenu l'Accueil De Jour et Nuit (ADJ/N).

Les statuts déterminent le but et l'utilité sociale de l'ADJ/N : « participer à la lutte contre la pauvreté et favoriser toutes formes d'accueil, d'écoute, d'orientation et d'hébergement temporaire pour personnes sans résidence stable ou en situation de vulnérabilité », « l'accès aux droits et la mise à l'abri des personnes sont les objectifs principaux de l'association ».

### Les dates fondamentales :



### L'administration de l'Association

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration de quinze membres au plus.

#### LES ASSOCIATIONS FONDATRICES SONT :

- La Fondation Armée Du Salut
- SOS Voyageurs
- Fraternité de la Belle de Mai
- Hospitalité pour les Femmes
- Entraide Protestante
- Saint Jean de Dieu

#### LES MEMBRES ADHÉRENTS SONT :

- Maison de La Jeune Fille, représentée par **Jean-Louis Cordesse (Président)**
- Monsieur **Olivier Pandin (Trésorier)**
- Madame **Béatrice Cordesse (Secrétaire)**
- ADPEI, représentée par **Pierre Escolano (Délégué à l'organisation interne)**
- Madame **Sandra Poulain (Déléguée aux relations extérieures)**
- Jean-Marc Flambeau
- Caisse primaire d'Assurance Maladie
- Vendredi 13, représentée par Monique Blanc

## 1.2 Nos financeurs, notre budget, nos effectifs

L'Accueil de Jour est financé à quasiment 100% par des subventions publiques :



Direction départementale de la cohésion sociale

5 650 000 €



471 000 €



461 000 €



203 000 €



40 000 €



40 000 €



15 000 €



15 000 €

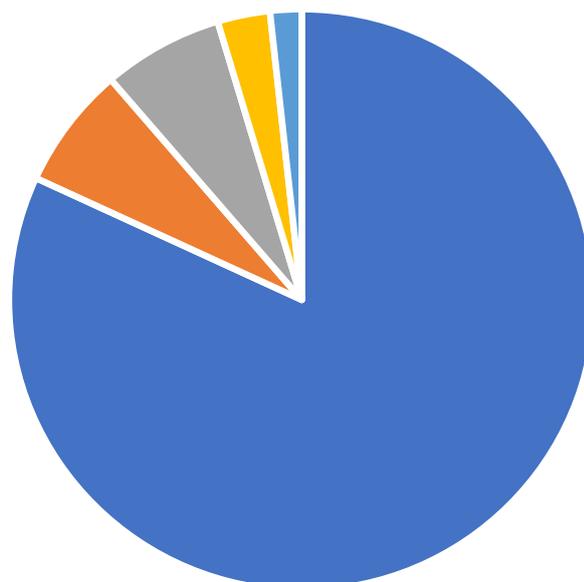


10 000 €



5 000 €

Subventions exploitées 2023



■ D DETS  
■ ARS  
■ CD13  
■ Ville de Marseille  
■ Autres

En 2023 :

- > Le budget d'exploitation de l'Association a été de 6,9 millions d'euros
- > Notre effectif moyen s'élève à 62 ETP (70 salariés), occupant 20 métiers.



**70**

SALARIÉS

**6,9 M€**

BUDGET D'EXPLOITATION DE L'ASSOCIATION

## 1.3 Les faits marquants en 2023

### Janvier :

Coordination/ouverture de deux gymnases dans le cadre du plan grand froid (avec Saralogsol)

### Janvier :

Participation à la nuit de la solidarité

### Avril :

Ouverture de l'accueil de jour femmes et enfants

### Juin :

Evolution des statuts et du nom de l'association (ADJ/N)

### Juillet :

Passage à plus de 50 salariés sur 12 mois consécutifs

### Septembre :

Participation à la journée des associations (Ville de Marseille)

### Septembre :

1ère Journée associative ADJ/N

### Octobre :

Installation du pôle « aller-vers » dans un local cours Belsunce

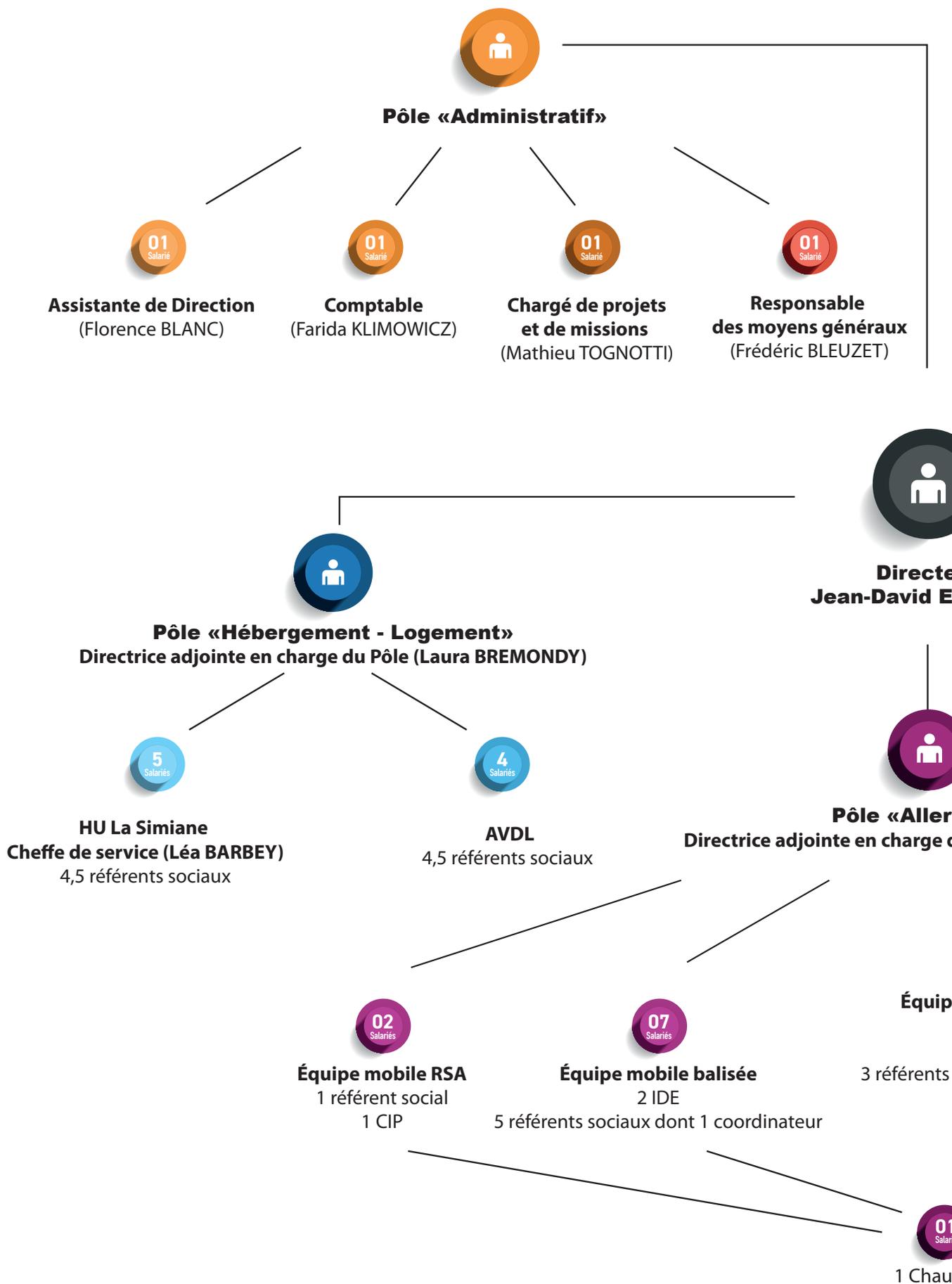
### Novembre :

Approbation du projet associatif 2024-28





## 1.4 Organigramme





## Conseil d'Administration



**Président**  
**Jean-Louis CORDESSE**



**Coordination Santé**  
Isabelle Poinot (IDE)



**Pôle «Accueil»**  
Directrice adjointe en charge du Pôle (Dalila SOUDJAY)



**Accueil de Jour Femmes  
avec ou sans enfants**  
**Cheffe de service (Dounia LEROY)**  
8 agents d'accueil  
3 agents d'hospitalité  
1 référent social



**Accueil de Jour Bouès**  
9 référents sociaux dont 1 coordinateur  
9 agents d'accueil dont 1 coordinateur  
9 agents d'hospitalité dont 1 coordinateur  
1 psychologue  
2 secrétaires  
2 IDE



**Vers»**  
du Pôle (Sabine FABIANI)

**Le mobile Exploratoire  
(EMEX - EMSP)**  
2 IDE  
référents sociaux dont 1 coordinateur  
1 AMP (AES)  
0,10 médecin



**Gare et Connexions**  
2 référents sociaux



## 1.5 Notre projet associatif 2024-2028 :

### «la solidarité au cœur de Marseille»

***On l'a dit. Les évolutions de notre association depuis fin 2022 (en particulier l'hébergement) nous ont conduits à faire évoluer cette année nos statuts et notre dénomination sociale. Il était donc indispensable de repenser notre stratégie d'intervention. Sous la guidance du cabinet S'Oléa Consult, en la personne de Sandra Poulain, notre projet est le résultat d'une concertation de l'ensemble des acteurs de l'association (gouvernance, salariés et personnes accompagnées).***

#### Nos valeurs

- L'accueil sans condition et sans discrimination de toute personne sans domicile fixe
- L'absence de jugement et la confidentialité
- La primauté à l'accompagnement social global et généraliste
- La neutralité politique et confessionnelle
- Une attention particulière à la souffrance psychique et à la santé des personnes
- Une importance majeure accordée à la sécurité et au confort des personnes
- L'accès aux droits comme principe de dignité et de citoyenneté

#### Un projet en 5 thématiques et 12 axes stratégiques



#### LA THEMATIQUE

#### « GOUVERNANCE »

- > Consolider la Gouvernance et la soutenir par un reporting adapté à ses responsabilités
- > Définir et formaliser une politique immobilière au service des missions



#### LA THEMATIQUE

#### « PROJETS ET DEVELOPPEMENT »

- > Conforter la maîtrise du dimensionnement et veiller à la cohérence des nouveaux projets
- > Favoriser tout type de projet utile au bénéficiaire des plus « laissés de côté » du système social
- > Capitaliser l'expertise historique (accueil et « aller vers ») pour développer l'hébergement et l'accès au logement des plus précaires



## LA THEMATIQUE

### « RESSOURCES HUMAINES »

- > Consolider l'organisation et développer les compétences de tous les acteurs professionnels
- > Consolider l'expertise et la coopération de l'encadrement pour favoriser un management émancipateur et « porteur de sens »



## LA THEMATIQUE

### « DEMARCHE QUALITE ET GESTION DES RISQUES »

- > Formaliser une politique qualité utile aux bénéficiaires et correspondant aux exigences réglementaires de la HAS
- > Favoriser la participation des bénéficiaires à l'évaluation de la qualité de service
- > Formaliser la stratégie numérique et garantir la traçabilité et la protection des données des personnes accompagnées



## INSCRIPTION TERRITORIALE ET PARTENARIALE

- > Consolider les représentations extérieures auprès des fédérations et associations partenaires de l'ADJ/N
- > Optimiser l'impact social par le développement et la valorisation des réponses inter-associatives

# 2. Bilans 2023 des dispositifs

## 2.1 Les principaux chiffres 2023

L'ADJ c'est :

PERSONNES ACCOMPAGÉES / RENCONTRÉES	ENTRÉES SUR LE LIEU D'ACCUEIL BOUËS	BÉNÉFICIAIRES DU RSA CONTRACTUALISÉS
8 600	74 600	425
PERSONNES DOMICILIÉES	MARAUDES	
2 660	1 125	

### Comparatif

Année	Entrées	Personnes accompagnées/ rencontrées	Douches	Dom.	BRSA contractualisés
2020	12 923	3 709	2 520	789	298
2021	11 633	3 753	3 185	638	267
2022	29 929	5 910	10 092	1 130	381
2023	74 600	8 600	17 010	2 660	425

En 2023, comme pressenti en 2022, l'activité, notamment concernant la fréquentation des accueils de jour de l'association, a poursuivi une montée en charge significative (x2). Compte tenu des conditions matérielles et des moyens humains à notre disposition, nous pensons que 2023 représente un « plafond » en terme d'accueil. Pour le dire autrement, nous sommes au maximum de ce que nous pouvons proposer en terme de fréquentation et de services sur nos deux accueils de jour.



## 2.2 Le pôle « Accueil »

### 2.2.1 L'accueil de jour Bouès

Au 34 B boulevard Bouès, l'ADJ/N offre un service d'accueil inconditionnel sans hébergement à des hommes et des femmes majeurs en situation de précarité ou sans domicile fixe, marginalisés, en grande difficulté sociale. C'est un lieu de répit et d'interactions sociales dans leur quotidien difficile.

C'est aussi « un lieu d'accueil RSA spécifique pour personne sans domicile fixe ». C'est le seul de Marseille avec cette particularité.

L'Accueil de Jour Bouès est ouvert 6 jours sur 7, en continu de 8h à 16h 45. Il est fermé au public le mardi après-midi et la journée du mercredi. Le public est accueilli dans sa singularité par une équipe pluridisciplinaire composée de huit agents d'accueil, et huit agents d'hospitalité, huit référents sociaux, deux infirmières, un psychologue et deux secrétaires.

#### En 2023, l'ADJ Bouès c'est :

L'accueil de jour Bouès est un établissement généraliste qui propose : accueil, orientation, soutien administratif, accès aux services d'hygiène (douche, buanderie), collation, domiciliation, accompagnement social individualisé et global (BRSA notamment), permanence médicale, soutien psychologique, espace numérique

PERSONNES DOMICILIÉES	ENTRÉES (6 600 PERSONNES)	BÉNÉFICIAIRES DU RSA CONTRACTUALISÉS
2 400	64 500	425
	DOUCHES RÉALISÉES	LESSIVES EFFECTUÉS
	14 700	1 100

### 2.2.2 L'accueil de jour Desaix (femmes et enfants)

Premier lieu d'accueil spécifique femmes et enfants à Marseille, l'Accueil de jour femmes et enfants a ouvert ses portes fin mars 2023, en réponse à la précarisation croissante des femmes sans enfants ou en situation monoparentale. Lieu de répit et de socialisation, l'ADJ femmes et enfants propose une mise à l'abri en journée, des petits déjeuners complets et des repas chauds.

Les femmes en situation de grande précarité ou sans domicile fixe y sont accueillies de manière inconditionnelle. Elles peuvent y bénéficier de prestations d'hygiène (douches, buanderie, vestiaire) et de soutien à la réinsertion sociale (domiciliation sans rdv, espace numérique, aide à l'accès aux droits et assistance sociale).

Des permanences infirmière et de soutien psychologique y sont assurées chaque semaine. L'ADJ Femmes travaille également en partenariat avec des acteurs de la santé des femmes, qui interviennent régulièrement sur site pour proposer des ateliers de prévention et de dépistage.

L'équipe de l'Accueil de jour Femmes propose chaque semaine des activités et ateliers (art- thérapie, groupes de parole, repas partagés...) ainsi que des sorties culturelles.

L'Accueil de Jour Femmes et enfants est situé à la rue Desaix dans le 3ème arrondissement. Il est ouvert 6 jours sur 7, jours fériés compris, de 8 h à 16h30. Il est fermé au public le mardi après-midi et la journée du mercredi.

L'équipe est composée de :

- 8 agents d'accueil qui soutiennent les femmes dans leurs démarches quotidiennes (appels au 115, déclaration trimestrielle, prise de rendez-vous, inscription scolaire des enfants...) et les accompagnent physiquement si nécessaire.

- Une référente sociale qui assure un accompagnement global des personnes orientées par les agents d'accueil avec évaluation de leur situation et après concertation en équipe.

- 3 agents d'entretien qui assurent l'entretien des locaux, les services de buanderie, repas et collations.

#### En 2023, l'ADJ Femmes et enfants c'est :

PERSONNES DOMICILIÉES	ENTRÉES (1 010 PERSONNES)	
260	10 100	
DOUCHES RÉALISÉES	LESSIVES EFFECTUÉS	REPAS SERVIS
1 310	354	8 600

## 2.3 Le pôle « Aller vers »

Le Pôle regroupe les 3 équipes mobiles de l'association, à savoir l'Equipe Mobile Balisée, l'équipe EMSP EMEX et l'équipe Gare. En octobre 2023, le pôle Aller Vers a déménagé du site de Bouès pour s'installer dans de nouveaux locaux, Cours Belsunce. De ce fait, les équipes se retrouvent au cœur de la cité, au plus près des personnes qu'elles rencontrent et accompagnent.

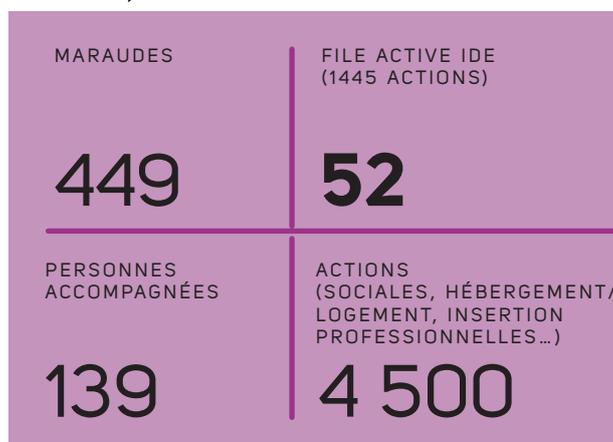
### 2.3.1 L'Equipe Mobile Balisée

Depuis 2008, l'Equipe Mobile Balisée accompagne des personnes sans domicile fixe, majeures, en très grande précarité, quelle que soit leur situation administrative. Ces dernières présentent, la plupart du temps, des problématiques sévères, multiples et cumulées dont l'évaluation préconise un accompagnement global en rue et de longue durée et pour lesquelles tout autre dispositif serait inadapté, voire inexistant.

En 2023, l'équipe est composée de 5 référents sociaux et d'une infirmière. Cette dernière prend principalement en charge les personnes présentant les problèmes de santé les plus graves. Un chauffeur accompagnateur est mobilisé selon les besoins de transport des personnes accompagnées (accompagnements physiques, visite aux personnes des professionnels à l'extérieur de Marseille...). Il est disponible pour les salariés des 3 équipes.

Cette année l'Equipe Mobile Balisée a écrit son projet de service.

En 2023, l'EMB c'est :



### 2.3.2 L'Equipe Mobile Exploratoire/Equipe Mobile Santé Précarité (Voir rapport 2023 EMSP EMEX)

Lors des maraudes quotidiennes dans tous les secteurs de la ville de Marseille ou sur signalement, les professionnels orientent les personnes qu'ils rencontrent selon leur demandes/besoins ou proposent un accompagnement de 2 mois, renouvelable lorsque cela s'avère nécessaire. Les professionnels de cette équipe pluridisciplinaire adaptent leur proposition d'accompagnement en fonction des personnes rencontrées et les situations dans lesquelles elles se trouvent. L'axe Santé est un aspect très important de leur travail au quotidien dans la rue.

Le maillage avec le réseau de l'urgence sociale et du médical est primordial car l'accompagnement se doit d'être de courte durée. L'équipe s'efforce de trouver avec les personnes des orientations et des solutions adaptées et stables vers des partenaires.

En 2023, l'EMSP EMEX c'est :



### 2.3.3 L'Equipe Gare

*Durant toute l'année, cette équipe effectue des maraudes quotidiennes, en journée ou en soirée, en gare Saint-Charles et à proximité. Des tournées en gare sont organisées chaque semaine avec l'ADDAP 13 et BUS 31/32.*

L'équipe est composée d'un binôme de travailleurs sociaux et d'un renfort infirmier lorsque les besoins en santé s'avèrent prégnants. L'une des priorités de l'équipe est d'installer une veille, de pouvoir évaluer les besoins en termes d'hébergement, de logement, d'accès ou de maintien des droits, d'insertion professionnelle, d'hygiène et de santé pour trouver des solutions adaptées avec les personnes. L'accompagnement n'a pas pour objectif de s'installer dans la durée.

Elle intervient également sur signalement des agents de la gare et des différents partenaires associatifs. Le réseau de l'équipe est très important et très varié car les situations des personnes rencontrées en Gare Saint Charles sont très différentes les unes des autres et demandent une réelle connaissance des dispositifs existants à Marseille et hors Marseille.

MARAUDES

CONTACTS

PERSONNES  
RENCONTRÉES,  
ORIENTÉES ET/OU  
ACCOMPAGNÉES

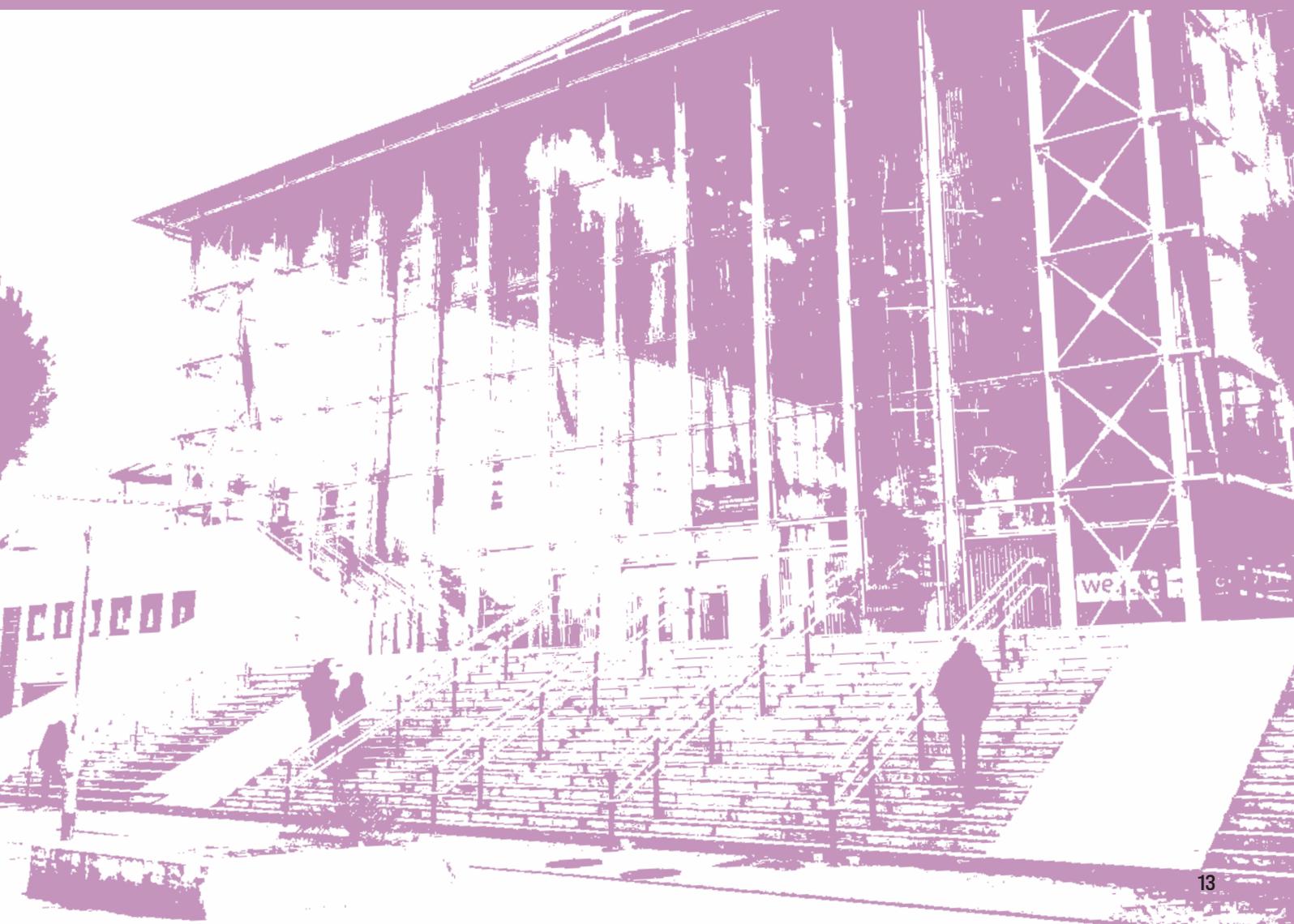
ACTIONS  
(SOCIALES, HÉBERGEMENT/  
LOGEMENT, INSERTION  
PROFESSIONNELLES...)

208

1 470

139

1 758



## 2.4 Pôle hébergement-logement

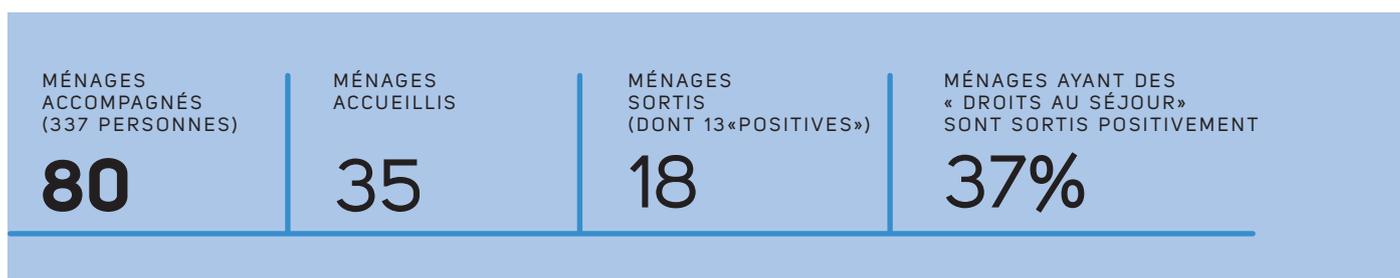
*Ce pôle a été créé en décembre 2022 et vient compléter le champ d'intervention de l'ADJ/N. Situé dans les quartiers nord de la ville, il comprend le centre d'hébergement d'urgence (CHU) famille La Simiane et les équipes AVDL.*

### 2.4.1 Le CHU « La Simiane »

Cette structure d'hébergement d'urgence pour familles a ouvert ses portes en décembre 2022. Financée par la DDETS, elle met à l'abri et accompagne les familles orientées par le 115.

La structure comprend 65 studios meublés d'environ 40m<sup>2</sup> (pour 291 places d'hébergement), situés au 35 Chemin de Saint-Joseph à Sainte Marthe 13014 Marseille. Les studios meublés et équipés peuvent accueillir jusqu'à 5 personnes. Huit studios PMR supplémentaires sont en construction et devraient compléter l'offre en 2024.

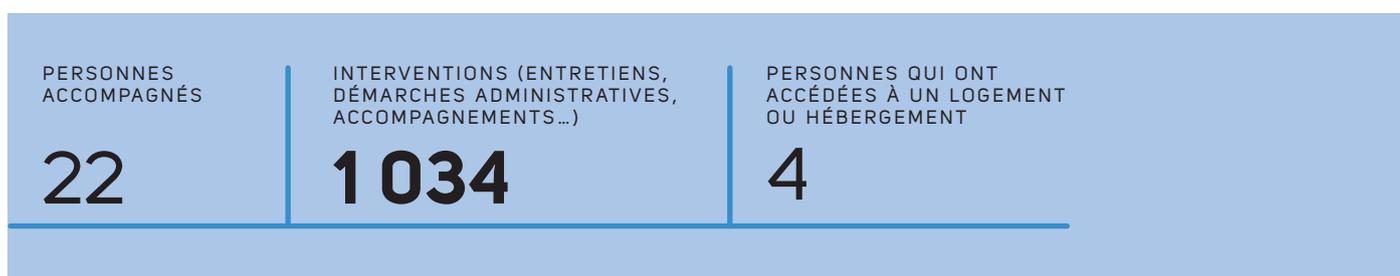
L'équipe est composée de 4,5 travailleurs sociaux et d'une cheffe de service. L'hébergement et l'accompagnement sont proposés pour trois mois, renouvelables (principe de continuité). L'accompagnement est global et s'adapte aux différents besoins et problématiques des familles. L'équipe intervient notamment sur l'accès aux droits, la santé, l'emploi, mais l'objectif principal reste l'accès à un logement ou un hébergement adapté aux besoins de la famille. Un « service de suite » permet à l'équipe de prolonger leur accompagnement pour quelques mois après l'entrée en logement afin d'assurer une bonne installation dans le logement et le relai avec les différents partenaires.



### 2.4.2 Service Accompagnement Vers et dans le Logement (AVDL)

Ce service, reconfiguré en juin 2023 et directement piloté dorénavant par le SIAO, accompagne des personnes sans domicile fixe dans leurs démarches spécifiques de recherche de logement et appuie leur candidature auprès des différents organismes et bailleurs. Les mesures peuvent débiter en amont de l'obtention d'un logement et peuvent se poursuivre jusqu'à un an après l'entrée dans le logement, dans le cadre de l'installation et du maintien. L'AVDL vient en renfort de l'existant, l'accompagnement sera centré sur la question de l'accès au logement, intensif et adapté à chaque personne (« aller-vers »). Le projet d'accès et de maintien en logement est central, mais ne peut aboutir sans s'appuyer sur la prise en compte des différentes dimensions de la vie de la personne (emploi, santé, droits sociaux, ...).

**En 2023, le service AVDL c'est :**



## 2.5 La santé

### 2.5.1 Une offre de soin en permanente évolution

A l'ADJN, la santé est la préoccupation de toutes/tous : accueillant(e)s, travailleurs/travailleuses sociaux/ sociales et personnels de soins (infirmier(e)s, aides-soignant(e)s, aide médico-psychologique, psychiatre, psychologue) collaborent afin de promouvoir le bien-être des usager(e)s.

Les besoins en santé des publics sans domiciles fixes sont très importants face à des décompensations de tout ordre : rhumatologiques/orthopédiques, respiratoires, dermatologiques, digestives, psychiatriques/psychologiques, oncologiques, gynécologiques, infectieuses, parasitaires etc...

Pour y répondre, une infirmière supplémentaire a rejoint les équipes ; nous comptons dorénavant six infirmières diplômées d'Etat (dont une Coordinatrice de l'Action Santé). Celles-ci couvrent l'accompagnement en santé sur le « Pole Accueil » à travers l'Accueil (dans nos deux accueils de jour, Bouès et Desaix) mais aussi sur le « Pole Aller-Vers » à travers tout le territoire marseillais.

Toujours en recherche du droit commun, la prise en charge proposée est constituée de sensibilisation / prévention/promotion à la santé, réduction des risques, coordination des soins, orientation, réalisation de soins techniques, soins relationnels, accompagnements physiques, visites sur les lieux de soins/ d'hébergements, gestion des situations d'urgences, veille sanitaire, etc...

ACTES	ENTRETIENS INFIRMIER	ORIENTATIONS
<b>15 034</b>	<b>4 244</b>	<b>1 762</b>
ACCOMPAGNEMENTS PHYSIQUES	PRISES DE RDV	
<b>557</b>	<b>831</b>	

Ces chiffres témoignent d'une activité multipliée par 3 par rapport à 2022, rendue possible par une augmentation du nombre d'IDE (2 sur l'EMSP).



## 2.5.2 Le développement des compétences en santé

### En 2023, les équipes de l'ADJN :

- Ont participé à de nombreuses réunions partenaires, comme les Réunions « Psychiatrie Précarité » avec le CMP BELLE DE MAI et l'EMPP EDOUARD TOULOUSE.
- Ont encadré les équipes sur tout le territoire marseillais durant la « Nuit de la Solidarité ».
- Ont sensibilisé les Sapeurs-Pompiers de Marseille, en collaboration avec la COORDINATION ASSAB,
- Ont été formées à la Réduction Des Risques Alcool avec « SANTE ! », à l'accompagnement des personnes présentant des addictions avec « NOUVELLE AUBE », au Droits des étrangers avec « ESPACE », à Diogène Incurie avec « CMSMH », à l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques avec « WORKING FIRST ».
- Ont assisté à de nombreux colloques, comme « Adolescence et sexualité, Entre explorations et transgressions, qu'en est-il des violences sexuelles » avec le CRIR-AVS APHM.

## 2.5.3 Une démarche qualité en mouvement

***En 2022, l'ADJN s'était lancé dans une démarche d'évaluation des actions en promotion de la santé. Pour cela, une auto-évaluation avait été réalisée à l'aide du guide d'autoévaluation spécialement conçu par l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES)***

La démarche s'est poursuivie avec le déploiement d'actions correctives dont l'organisation de journées baptisées « PARLONS SANTE ! » afin de permettre des temps d'échanges conviviaux entre équipes de soins et usagers. L'objectif de ces journées est d'aborder le thème de la santé à l'aide du développement des compétences psycho-sociales et de mesurer l'impact de l'offre de soin de l'ADJN auprès du public. Ainsi, les usagers peuvent faire part de leurs avis/idées sur le fonctionnement et le service rendu.



# 3. Quelques actions et projets spécifiques en 2023

## 3.1 Les Rencontres Du 3ème Arrondissement

L'ADJN participe aux « Rencontres Du 3eme Arrondissement » de Marseille. Les différentes structures associatives et culturelles du 3eme arrondissement se rassemblent afin d'élaborer des outils de travail collaboratif, partager des retours sur expérience, mener des ateliers afin de mieux se connaître et consolider la vision commune du réseau. En 2023, l'ADJN a participé à 10 rencontres.

## 3.2 Usagers et professionnels engagés pour l'environnement

L'entreprise KEENAT a collecté 1 271 mégots de cigarettes sur le site de Bouès en octobre 2023. Le plastique récupéré contenu dans le filtre du mégot (acétate de cellulose) est ensuite mélangé avec d'autres matières plastiques recyclées pour créer un nouveau polymère plastique recyclable. C'est 635 294 litres d'eau, préservés de la pollution due aux microplastiques !

Aussi, l'ensemble des cartons et des papiers du site de Bouès sont recyclés par l'entreprise ELISE. L'objectif est d'étendre au maximum cette approche environnementale sur tous les sites de l'association.

## 3.3 Un Dispositif Institutionnel proposé par l'Association De Recherche et d'Action Psychosociologique (ADRAP)

Depuis la fin 2022, nous avons mis en place un dispositif institutionnel (DI) de concertation et communication du personnel de l'accueil de jour Bouès avec l'aide de l'ADRAP. Il fonctionne avec cinq groupes homogènes de métiers, et un groupe de bénéficiaires. Ils se réunissent tous les deux mois, se concertent sur des points relatifs au travail qu'ils choisissent, rédigent une communication écrite proposant remarques, critiques, propositions auxquelles un Comité de pilotage (comprenant les cadres) doit répondre.

Ainsi, lors du dernier cycle (avril 2024), les usagers (9 personnes présentes) ont réfléchi et proposé des actions sur le logement, la formation et le travail, les risques lors des passages à l'ADJN. Les agents d'entretien se sont concertés sur la question de la propreté et ont proposé d'apposer une affichette qu'ils ont eux-mêmes conçue. Les agents d'accueil ont de leur côté montrer les difficultés concernant les domiciliations et le désengorgement des locaux. Les travailleurs sociaux ou les infirmières ont fait de même. Ainsi, des propositions viennent du personnel lui-même et quel que soit le niveau hiérarchique. Lorsqu'elles sont validées par le comité de pilotage, elles viennent enrichir le travail quotidien de suggestions venues de ceux qui l'accomplissent.

Progressivement, les personnes concernées (40 personnes environ) développent ce que l'ADRAP appelle leur « actepouvoir », le pouvoir sur ce qu'ils font, les rendant plus motivées, responsables et créatives, ce qui n'est pas rien dans un contexte de travail difficile.

### 3.4 Un téléphone pour tous !

*Ce projet est né de la volonté de réduire l'isolement social des personnes en grande marginalité, de diminuer la fracture numérique dans les démarches sociales et de favoriser l'autonomie des personnes accompagnées pour l'accès à un hébergement et l'accomplissement de leurs démarches.*

Il a été rendu possible grâce à l'obtention d'une subvention dans le cadre de l'appel à projet FILE (Fonds initiatives locales contre l'exclusion) de la Fondation JM Bruneau, pour un montant de 3000 euros. Les objectifs visés se concentrent sur l'accès aux droits et la contribution à la réduction de la fracture numérique.

Entre début novembre 2023 et fin mars 2024, les équipes du pôle « aller-vers » ont distribué un total de 24 téléphones (13 smartphones et 11 téléphones basiques). Une évaluation interne a été menée au sein de nos équipes. Les travailleurs sociaux ont sollicité des retours de la part des bénéficiaires de ces téléphones, et il en ressort que :

- Les téléphones ont amélioré la connectivité des personnes accompagnées avec leur famille et leurs proches.
- Les téléphones ont facilité le lien entre les personnes accompagnées et leur référent ou référente.
- Les téléphones ont contribué à renforcer la confiance et l'estime de soi des personnes accompagnées.

Cependant, il apparaît que les téléphones n'ont pas eu d'impact significatif sur la recherche d'emploi. Ceci peut s'expliquer par le fait que les personnes accompagnées par les équipes mobiles sont souvent éloignées du marché de l'emploi.

Compte tenu des premiers résultats, il semble que cette action soit prometteuse pour une pérennisation, afin que la fourniture de téléphones devienne un outil dans la pratique quotidienne des équipes mobiles.





## 4. Témoignages

### Focus sur les actions en santé mentale

#### 4.1 De personnes accompagnées

Ces témoignages (Sabrina, 43 ans ; Valérie 60 ans), recueillis par Monsieur Steve Yahya (psychologue) sont ceux de deux femmes, accueillies et accompagnées (notamment dans la dimension psychologique) dans les deux accueils de jour de l'ADJ/N. Elles ont toutes deux accepté de s'exprimer sur la présence d'un psychologue dans les accueils de jour, et donné leur accord pour que leurs propos apparaissent dans le présent rapport d'activité. Nous les en remercions. Pour des raisons de confidentialité, les prénoms ont été modifiés.

Le fait que les témoignages aient été recueillis par Monsieur Steve Yahya (psychologue des deux personnes) représente un biais dont nous sommes conscients et que nous souhaitons souligner. Il s'agit d'un parti pris méthodologique reposant sur un principe de confiance et d'alliance thérapeutique. Il n'annihile pas selon nous la plausibilité d'ensemble de leurs propos.

##### 1. Quelles sont les circonstances qui vous ont amené à fréquenter l'adj ?

Sabrina : J'avais accompagné des personnes migrantes afin qu'ils puissent se doucher puis j'ai découvert le lieu que je fréquente régulièrement. J'apprécie les services proposés tels que le café et le petit déjeuner, l'équipe sociale et la présence du psy.

Valérie : Je suis venue pour la première fois à l'ADJ pour demander de l'aide sur mes démarches car je ne connais personne ici à Marseille. L'accueil de jour c'est ma première maison. Ils m'ont très bien accueillie et je me sens très bien et à l'aise. Même quand je suis malade je viens ici car je me sens reposée dans ce lieu et j'aime les gens qui y travaillent.

##### 2. Pour quelles raisons consultez-vous le psychologue ?

Sabrina : J'avais pas mal de questionnements, de difficultés personnelles et j'avais besoin d'aide pour prendre de la distance, du recul et être dans les meilleures dispositions mentales concernant les prises de décision que je devais prendre.

Valérie : Je consulte le psychologue pour me défouler car j'ai vécu dans la merde pendant 6 mois. Et quand je sors de la séance, après, je me sens bien. J'ai passé une période pas bien et très difficile. D'ailleurs j'ai envie de pleurer...

##### 3. Comment s'est fait la première rencontre ? Depuis combien de temps le rencontrez-vous ?

Sabrina : L'équipe accueillante de l'adj m'a informée de la possibilité de rencontrer un psychologue et j'ai pris directement rdv avec lui. Je le vois depuis un an.

Valérie : C'est l'accueil de jour qui m'a parlé de Steve. C'est pour ça que j'aime l'accueil de jour car l'équipe m'a montré beaucoup de chose que je ne connaissais pas et que je ne savais pas. Je le vois depuis que j'ai rencontré l'accueil de jour, depuis que je suis arrivée sur Marseille.

##### 4. Qu'est que cela vous apporte ?

Sabrina : Cela m'apporte des possibilités de meilleure stabilité mentale. Une meilleure façon de penser, de raisonner et une aide à la prise de décision dans ma vie.

Valérie : Le psychologue m'apporte beaucoup de chose. De l'encouragement et être forte tous les jours. C'est une grande aide.

##### 5. Quelle est selon vous la valeur ajoutée de la présence d'un(e) psychologue au sein d'un accueil de jour ?

Sabrina : Par rapport à l'adj, on est soutenu psychologiquement et moralement. Cela apporte un apaisement sans alléger le poids du fardeau. Les personnes qui fréquentent l'adj font face à une accumulation de difficultés. J'ai été témoin de situation de crise où l'intervention du psychologue permettait de désamorcer les choses. Quand on est à la rue, c'est une telle urgence et on a tendance à avoir moins de recul, on réagit plus à vif. La présence d'un psy est indispensable même si ça ne résout pas tous les problèmes, cela permet la compréhension des difficultés de chaque personne. Cela peut apporter un écho à la souffrance de la personne, dégoupiller les crises.

Valérie : C'est une bonne chose car le psychologue aide beaucoup les gens et nous on en a besoin car on est à la rue.

##### 6. Commentaire libre :

Sabrina : C'est bien d'avoir un psy car cela permet de prendre une meilleure distance avec les urgences de la vie qui affaiblissent notre capacité à raisonner. Si consulter ne résout pas toutes les souffrances, cela peut permettre de les tempérer, de prendre son mal en patience.

Je remercie beaucoup Steve, il est très gentil, je veux continuer avec lui, même si je trouve un appartement.



## 4.2 De salarié

### *Témoignage de Steve Yahya, psychologue sur le pôle accueil.*

Psychologue clinicien diplômé de l'Université de Provence depuis environ 13 ans, je suis titulaire d'un Master professionnel de Psychologie clinique et psychopathologie.

J'ai été sensibilisé très tôt dans mon parcours à la précarité (tant d'un point de vue social que psychique). Ces rencontres sont à l'origine d'un intérêt certain pour les problématiques du refus de soins, de permanence du lien mais aussi de l'impérieuse nécessité de « faire rencontre ». Elles ont avec le recul, profondément influencé ma pratique clinique.

Après plusieurs années à exercer en gérontologie (praticien et formateur) suivi par un détour par le monde de l'entreprise j'ai souhaité redonner du sens à ma carrière en choisissant d'intervenir dans le secteur de l'urgence sociale.

Le 6 octobre 2022, je suis recruté par l'ADJN dans le cadre de la mesure 9 des Assises de la santé mentale (dispositif cofinancé par l'ARS et la DDETS). Cette mesure a pour objectif de renforcer l'accompagnement en santé mentale des publics en situation de grande précarité via la présence de psychologue dans les centres d'accueil et d'hébergement. J'exerce au sein de trois Accueils de Jour (60% ADJ Boues+ ADJ Femmes et 40% ADJ Crimée géré par l'association Saralogisol).

Les problématiques rencontrées par notre public sont très diversifiées et souvent imbriquées : précarité financière et sociale, sans logement et mal logement, parcours de migration, violence intra et extra familiales. Ces difficultés engendrent une précarité psychique importante pouvant prendre diverses formes : des troubles psychiatriques sévères, des syndromes de Stress Post Traumatique (SSPT), des dépendances ou consommations régulières de substances psychoactives (alcool, drogues illicites et médicaments détournés de leur usage), ...

#### **Mes missions au sein des différents ADJ se déclinent :**

- **Après des accueillis** (principalement) via un soutien psychologique ou thérapeutique (je reçois avec ou sans rendez-vous sur un principe d'inconditionnalité : aucun critère d'éligibilité si ce n'est la demande exprimée de façon directe ou indirecte).
- **Après des accueillants** via un appui et un soutien théorique, pour de la coordination de prise en charge psychosociale
- **Au niveau institutionnel** : participation aux réunions, élaboration procédure, ...

J'assure également la coordination avec les professionnels des structures dans lesquelles j'interviens ainsi qu'avec l'ensemble des acteurs du système de soins (maillage partenarial).

Exercer en tant que psychologue en Accueil de jour implique à mon sens de faire preuve d'inventivité de se remettre régulièrement en cause tout en ne craignant pas l'engagement personnel.

L'une des portes d'entrée vers le soin psychologique consiste à entrer en relation avec le public accueilli dans une logique d'« aller-vers ». Cela passe notamment par une présence significative « en salle » d'accueil pour aller « au-devant » des accueillis. L'objectif est la création de lien, facilité par une proximité avec les accueillis, et non « en attente » exclusive de sollicitations ou demandes de ces derniers. L'objectif étant de favoriser l'accès aux soins et la prise en charge d'un public en situation de précarité et d'exclusion.

En 2023 j'ai accompagné 187 personnes, certaines de façon ponctuelle et d'autres de façon régulière, la grande majorité (142) sont des hommes majeurs. Par ailleurs, l'analyse comparative des données révèle une augmentation significative du nombre d'entretiens réalisés de façon quotidienne. Actuellement je réalise en moyenne 5 entretiens par jour.

Je constate, à l'instar des consœurs et confrères recrutés comme moi dans le cadre de la mesure 9, que l'offre de soin psychologique reste à l'heure actuelle significativement inférieure aux besoins observés, en témoigne notamment la fréquentation quotidienne des trois accueils de jours dans lesquels j'interviens, à savoir 700 usagers par jour se situant pour la plupart hors ou à la marge d'un système de soin lui-même en crise.

# 5. État financier : bilan et compte de résultats 2023

## Compte de résultat :

**Résultat d'exploitation : 422,8 KE (-72,8 KE en 2022).**

**Le budget 2023 s'élève à plus de 7 ME**, en progression de 84,2% / 2022. Cela s'explique par l'ouverture de l'hébergement La Simiane en 12/22 et de l'accueil de jour femmes en 04/23.

En conséquence, les charges d'exploitation sont en augmentation de 2.745 KE. Les principales variations concernent les loyers de la Simiane (2.220 KE en 2023 vs 188 KE en 2022) et les charges de personnel, qui s'apprécient de 903 KE (67 ETP en 2023 vs 49 en 2022). Les subventions attribuées en fin d'année ont fait l'objet d'un report en fonds dédiés (368,2 KE).

**Résultat financier : 35 KE.** Les intérêts d'emprunts (11 KE) sont plus que couverts par les revenus des comptes à terme (46 KE).

**Résultat exceptionnel : -47 KE.**

Les charges sur exercices antérieurs avaient, pour l'essentiel, fait l'objet d'une provision pour risques (87 KE), qui a été reprise.

**L'exercice se solde par un excédent de 410,6 KE.**

## Détail de certaines activités :

**Accueil de jour femmes : Excédent 17,4 KE.** Produits 716 KE, dont 632 KE de reprise sur fonds dédiés (la part de subvention 2021 non consommée d'un montant de 129 KE et 9/12ème des subventions 2022, soit 503 KE, pour tenir compte de l'ouverture en avril). Les 3/12ème des subventions 2022 (168 KE) ont fait l'objet d'un report en fonds dédiés, tout comme la part non consommée (34 KE) de la subvention Ville Calpae Hygiène.

**Hébergement La Simiane : Excédent 170,7 KE** après une dotation aux provisions pour risque de reversion de 116,8 KE (5% du budget annuel, car les loyers sont plafonnés à 95%).

**Bilan :** Le total bilan (2.739 KE) s'apprécie de 227 KE / 2022.

### Actif :

Les actifs immobilisés augmentent de 443 KE. Il s'agit pour l'essentiel de l'acquisition des murs de l'accueil de jour femmes (359 KE), et des travaux et acquisitions d'équipements. La trésorerie diminue de 227 KE à 1.483,7 KE.

### Passif :

Le résultat s'élève à 410,6 KE, qui permettra un report à nouveau positif (367 KE). Les fonds dédiés (796,6 KE) sont en net repli (-515,2 KE). On retrouve dans les emprunts le restant dû (340,4 KE) du prêt qui a financé les murs de l'accueil de jour femmes.

Olivier **Pandin**  
Trésorier

# BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	83 532	42 399	41 133	42 780	1 647-	3.85-	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions	616 675	82 031	534 644	205 614	329 030	160.02	
	Installations techniques Matériel et outillage	222 940	72 857	150 083	47 623	102 460	215.15	
	Immobilisations corporelles en cours	10 400		10 400		10 400		
Avances et acomptes								
<b>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</b>								
<b>Immobilisations financières</b> (1)								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres	3 928		3 928	1 330	2 598	195.37		
<b>Total I</b>	<b>937 475</b>	<b>197 287</b>	<b>740 188</b>	<b>297 346</b>	<b>442 842</b>	<b>148.93</b>		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances</b> (2)							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés							
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	479 673		479 673	489 242	9 570-	1.96-	
	Valeurs mobilières de placement	15 835		15 835		15 835		
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	1 483 729		1 483 729	1 710 841	227 111-	13.27-		
Charges constatées d'avance (2)	19 496		19 496	14 559	4 937	33.91		
<b>Total II</b>	<b>1 998 732</b>		<b>1 998 732</b>	<b>2 214 642</b>	<b>215 910-</b>	<b>9.75-</b>		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Ecart de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 936 208</b>	<b>197 287</b>	<b>2 738 920</b>	<b>2 511 988</b>	<b>226 932</b>	<b>9.03</b>		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12 31/12/2022	12 Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles	143 140	143 140		
Réserves pour projet de l'entité					
Autres	43 657-	6 669-	36 988-	554. 60-	
Report à nouveau					
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	410 634	36 988-	447 621	NS
	<b>Situation nette (sous total)</b>	510 117	99 483	410 634	412. 77
	Fonds propres consommables				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	510 117	99 483	410 634	412. 77
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	796 631	1 311 816	515 186-	39. 27-
	<b>Total II</b>	796 631	1 311 816	515 186-	39. 27-
PROVISIONS	Provisions pour risques	162 012	130 220	31 792	24. 41
	Provisions pour charges	153 326	131 957	21 369	16. 19
	<b>Total III</b>	315 338	262 177	53 161	20. 28
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	402 344	84 819	317 525	374. 36
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	276 255	236 309	39 946	16. 90
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	435 877	445 754	9 877-	2. 22-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	2 359	1 438	921	64. 02
	Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance		70 192	70 192-	100. 00-	
	<b>Total IV</b>	1 116 834	838 512	278 323	33. 19
	Ecarts de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 738 920	2 511 988	226 932	9. 03

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

# COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation</b> (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	6 101 683	3 566 822	2 534 861	71.07
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	49 555	18 137	31 418	173.23
Utilisations des fonds dédiés	918 126	263 697	654 429	248.17
Autres produits	20 501	5	20 496	NS
<b>Total I</b>	<b>7 089 865</b>	<b>3 848 661</b>	<b>3 241 204</b>	<b>84.22</b>
<b>Charges d'exploitation</b> (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	2 836 909	545 023	2 291 886	420.51
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	198 405	136 136	62 269	45.74
Salaires et traitements	2 176 300	1 517 231	659 068	43.44
Charges sociales	820 990	576 980	244 010	42.29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	83 242	52 761	30 481	57.77
Dotations aux provisions	148 217	151 043	2 826-	1.87-
Reports en fonds dédiés	402 940	942 294	539 354-	57.24-
Autres charges	102	3	99	NS
<b>Total II</b>	<b>6 667 104</b>	<b>3 921 471</b>	<b>2 745 633</b>	<b>70.02</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>422 761</b>	<b>72 810-</b>	<b>495 571</b>	<b>680.64</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RÉSULTAT

	Exercice N 31/12/2023	12	Exercice N-1 31/12/2022	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	46 341		1 490		44 851	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total III</b>	<b>46 341</b>		<b>1 490</b>		<b>44 851</b>	<b>NS</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	11 323		1 164		10 159	873.01
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total IV</b>	<b>11 323</b>		<b>1 164</b>		<b>10 159</b>	<b>873.01</b>
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>35 018</b>		<b>326</b>		<b>34 692</b>	<b>NS</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>457 779</b>		<b>72 484-</b>		<b>530 263</b>	<b>731.56</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion	10 596		1 404		9 193	654.97
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	86 964		92 508		5 544-	5.99-
<b>Total V</b>	<b>97 560</b>		<b>93 912</b>		<b>3 649</b>	<b>3.89</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opérations de gestion	143 264		58 415		84 849	145.25
Sur opérations en capital	1 442				1 442	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
<b>Total VI</b>	<b>144 706</b>		<b>58 415</b>		<b>86 290</b>	<b>147.72</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>47 145-</b>		<b>35 496</b>		<b>82 642-</b>	<b>232.82-</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>						
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>						
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>7 233 766</b>		<b>3 944 062</b>		<b>3 289 704</b>	<b>83.41</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>6 823 133</b>		<b>3 981 050</b>		<b>2 842 083</b>	<b>71.39</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>410 634</b>		<b>36 988-</b>		<b>447 621</b>	<b>NS</b>

# 6. Conclusion, perspectives

***2022 avait été l'année d'une reprise très importante de l'activité. 2023 a vu cette dynamique se poursuivre avec une fréquentation multipliée par deux dans nos accueils de jour, véritables « poumons » de notre association.***

Elle a aussi été l'année de l'ouverture de notre accueil spécifique femmes et enfants, après deux ans d'« efforts » pour développer ce projet visant, notamment, à remédier à l'invisibilité « forcée » des femmes (et des enfants) sans domicile. Rappelons-le en effet : environ 40% des personnes sans domicile seraient des femmes, et si elles sont invisibles, c'est essentiellement parce qu'elles se cachent pour échapper aux violences. Nous remercions ici la DDETS et la mairie de Marseille de soutenir activement ce dispositif indispensable dans la deuxième ville de France.

2023 aura vu également notre centre d'hébergement d'urgence (La Simiane), ouvert en décembre 2022, déployer son activité au fil des mois autour d'une équipe « nouvelle » dont les actions se concentrent sur l'accès au logement, et ce, dans l'esprit du plan logement d'abord.

Notre pôle « aller-vers », et ses équipes mobiles, s'est quant à lui installé dans un local dédié et en centre-ville dans un souci d'adéquation entre les besoins du public et les conditions de travail des salariés.

Nous l'avions prévu en 2022. Les mutations récentes, notamment en direction de l'hébergement, ont incité le Conseil d'Administration à se questionner quant à une évolution des statuts et du nom de notre association. Ainsi, l'Accueil De jour est devenu l'Accueil De jour et Nuit (ADJ/N) avec un projet associatif formalisé pour les cinq ans à venir.

2023 a donc été une année particulièrement riche et intense pour les salariés, anciens et nouveaux. Nous en profitons ici pour les remercier de leur implication et de leur engagement.

2024 sera, pour sa part, l'année de la stabilisation et de la consolidation de nos projets naissants, avec toujours, en perspective, le développement éventuel d'actions en direction « des plus laissés de côté ».

L'ACTION SOLIDAIRE  
AU CŒUR DE MARSEILLE



PROJET ASSOCIATIF  
2024-2028



UN PROJET  
« ALLER À L'ESSENTIEL »  
EN 12 AXES STRATÉGIQUES  
CO-CONSTRUITS AVEC LES  
PARTIES PRENANTES

# Table des matières

Édito.....	1
1.Fonctionnement.....	2
1.1 Qui sommes-nous ? .....	2
1.2 Nos financeurs, notre budget, nos effectifs .....	3
1.3 Les faits marquants en 2023 .....	4
1.4 Organigramme.....	6
1.5 Notre projet associatif 2024-2028 : la solidarité au cœur de Marseille .....	8
2. Bilans 2023 des dispositifs .....	10
2.1 Les principaux chiffres 2023.....	10
2.2 Le pôle « accueil ».....	11
2.2.1 L'accueil de jour Bouès.....	11
2.2.2 L'accueil de jour Desaix (femmes et enfants) .....	11
2.3 Le pôle « aller vers ».....	12
2.3.1 L'équipe mobile balisée.....	12
2.3.2 L'équipe mobile exploratoire/équipe mobile santé précarité (voir rapport 2023 emsp emex) .....	12
2.3.3 L'équipe gare .....	13
2.4 Pôle hébergement-logement.....	14
2.4.1 Le CHU «La Simiane ».....	14
2.4.2 Service accompagnement vers et dans le logement (AVDL) .....	14
2.5 La santé .....	15
2.5.1 Une offre de soin en permanente évolution.....	15
2.5.2 Le développement des compétences en santé .....	16
2.5.3 Une démarche qualité en mouvement.....	16
3. Quelques actions et projets spécifiques en 2023.....	17
3.1 Les rencontres du 3 <sup>e</sup> arrondissement.....	17
3.2 Usagers et professionnels engagés pour l'environnement.....	17
3.3 Un dispositif institutionnel proposé par l'Association De Recherche et d'Action Psychosociologique (ADRAP).....	17
3.4 Un téléphone pour tous !.....	18
4. Témoignages/focus sur les actions en santé mentale .....	19
4.1 De personnes accompagnées.....	19
4.2 De salarié .....	20
5. État financier : bilan et compte de résultats 2023 .....	21
6. Conclusion, perspectives .....	26

# Liste partenaires ADJN

## Financeurs



Direction départementale  
de la cohésion sociale



DÉPARTEMENT  
**BOUCHES  
DU RHÔNE**



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

PETITS FRÈRES  
DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos aînés



Fédération  
des acteurs de  
la solidarité

## Social

Vendredi 13, SOS Voyageurs, Restaurant du cœur, MAAVAR (Noga), Muslim Hands, La Cantina et les Coursiers solidaires, VISA13, Epicerie solidaires, Secours Catholique, Secours Populaire, Croix-Rouge, Samu Social, Emmaüs, CAF, CARSAT, CCAS, Centres Sociaux, AGIRC, ARRCO, MSA, SARA LOGISOL, ADAÏ, ADRIM, Défenseur des droits, Médiateur de la République, La Banque de France, Banque postale, GEPIJ, ANEF, ADDAP 13, Mission Locale, AAJT, RESF, EL MANBA, AAPI, COMEDE, CIMADE, OFII, OFPRA, SPADA, OSIRIS, ISM, LA BAGAGERIE, Les Taxis Solidaires, Missionnaire De La Charité, La Cuisine Du Midi, La Cuisine 101, Solidar Bus, SOS femmes 13, CIDFF, ASMAJ ;

## Santé

Tous les hôpitaux publics et privés de Marseille, Pompiers, SAMU, Centre Gérontologique Départemental, Institut Paoli-Calmettes, Cliniques privées, Maison des Femmes, Maison de santé Peysonnel, Pass Conception, Pass de Ville, Pass de l'Hôpital Européen, Cara Santé, MARSS, EMPP Edouard Toulouse, Corhesan, Planning Familial 13, PMI, Diogène France, CMP, Cara dentaire, SANTÉ !, les SAVS, Addiction Méditerranée, 3114 prévention suicide, MDPH, AIDES, la pharmacie MASSILIA, la vape du cœur, service action santé, sas déchets, CPAM (PFISAS), LE BUS HEPATANT, SAJ/ESSIP, pharmacie humanitaire de Toulon, Règles Élémentaires, Médecins Du Monde, ASSAB, Dac13, Les LHSS (Lit Halte Soins Sante) et les LHSSLM (LHSS Hors Les Murs), les LAM (Lit d'Accueil Médicalisés), les ACT (Appartements de Coordination Thérapeutique), Maison des femmes, Féminité Sans Abris, Autres Regards, Transat, T Time, CESAM 13, COSEM, médecins traitants, infirmiers libéraux, les ambulances, morgues ; IML Santé ; Coc'Homme, Arcasud, Addiction Méditerranée, Bus 31/32, Asud, Le Tipi, CSAPA Casanova, Nouvelle Aube, CEGID, CLAT ;

## Logement/hébergement

Saint-Jean de Dieu, Armée du salut, Hospitalité Pour les Femmes, MJF-Jane Pannier, Bailleurs sociaux, Préfecture (DALO-DAHO), SIAO, AMPIL, Métropole Aix- Marseille, 115, la Minoterie/Groupe SOS, la Draille, Saint-Louis, ACPM SHAS, Sleep'in, Adoma, CDC Habitat, Alotra, Pensions de famille, Un chez soi d'abord, CHUD/groupe SOS, CHRS Marius Massias, CHRS NOSTRA, CHU FEMMES, CHU FAMILLES, ESPELI, DAUF de HAS, ACT 13, ALPA Habitat, ACPM ;

## Emploi/Formation

ADPEI, France Travail, Acta vista, PLIE, Régie 13, Cap emploi, Chantier 1ères heures (PHC), les ACI, Emmaüs connect, Reconnect ;

## Culture/Bien être :

Culture Du Cœur, En Chantier, La Friche de la Belle de Mai, Fraternité de la Belle de Mai, Coiffure du Cœur, ACELEM, AFEV, AMI, Arts et Développement, ASCJ Felix Pyat, ASMAJ, CAL Busserade, CAL Fonscolombes, Chroniques, CINé Fabrik , Deletere, Familles en Action, L'Art de vivre, Le Couvent, Le Hangar de la Belle de Mai, Le jardin Spinnelly, Le Nomad, L'Embobineuse, Les Pas Perdus, Les Têtes de l'Art, Méta 2, Mot à Mot, Radio Grenouille, Recyclerie Sportive, Soliha, Théâtre Massalia, Voisin malin, QX1 Welcome , ACTION CONTRE LA FAIM, La Cloche Sud





**ACCUEIL DE  
JOUR/NUIT**  
MARSEILLE

**ADJN@adjn.fr**

**Siège administratif :  
34B Boulevard Bouès  
13003 MARSEILLE**